

Moto école Karl Grésille
1 bis, rue Antoine Barthélémy
50700 VALOGNES

Modalités de prise en compte

Prise en Compte d'un public en situation de handicap

La Moto école Karl Grésille est un établissement de conduite non spécialisée.

Le public en situation de handicap est assisté et orienté vers une structure spécialisée et adaptée.

Le public en situation de handicap est dirigé vers la plateforme internet :

www.automobile.ceremh.org (Centre de ressources & d'innovation Mobilité Handicap)

Ce site permet de guider et d'accompagner les personnes en situation de handicap.

«Bienvenue sur le site du CEREMH dédié à l'automobile»

Ce site permet de trouver les informations concernant les démarches à effectuer dans l'objectif de passer ou régulariser le permis de conduire, les questions liées à l'aptitude et aux démarches administratives, ainsi que les textes de loi référents. Un espace documentation ainsi qu'une rubrique consacrée aux aménagements du véhicule en tant que passager, conducteur, ou pour le transport de personnes à mobilité réduite permettra de trouver différentes réponses.

Enfin la partie Auto-école du CEREMH renseigne sur les prestations qui sont proposées si la personne en situation de handicap souhaite effectuer une évaluation d'aptitude à la conduite ou être accompagné en vue de régulariser ou passer le permis de conduire.

Une documentation est à la disposition des personnes au sein de la Moto école Karl Grésille.